



## Prix de thèse AIREPME – 2021

L'AIREPME, Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME décerne un prix de thèse couronnant une thèse dans le domaine des recherches en entrepreneuriat et PME.

### Conditions d'éligibilité

Les thèses doivent avoir été soutenues entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020.

### Conditions de candidature

Les docteurs doivent envoyer leur dossier par courrier électronique avant le :  
**1er mars 2021** au plus tard.

Le dossier de candidature comprendra :

- un exemplaire électronique de la thèse,
- les deux pré-rapports de soutenance et le rapport de soutenance, ou documents équivalents,
- une lettre de recommandation,
- un CV détaillé,
- un document "Info Thèse", mentionnant notamment la problématique développée dans la thèse, la valeur ajoutée par la thèse, les principaux résultats, ainsi que les publications réalisées et/ou en cours d'évaluation.

Envoi à : [contact@airepme.org](mailto:contact@airepme.org) avec Objet du mail : "**Prix de thèse AIREPME**"

Le comité de sélection sera présidé par Christophe Schmitt, Professeur à l'IAE de Metz, Université de Lorraine, Président du Comité Scientifique Permanent de l'AIREPME.